

**ELEMENTS TARIFAIRES POUR LES CONTRATS C16 ET C16CR  
POUR L'ELECTRICITE PRODUITE PAR LES INSTALLATIONS DE COGENERATION  
Suivant les dispositions de l'arrêté du 3 novembre 2016**

**ELEMENTS DE PRIX EN EUROS POUR LA PRODUCTION DU MOIS DE AVRIL 2019**

### CONTRAT C16 :

- Paramètres pour la rémunération gaz à partir du 01/04/2019
  

Tarif réglementé B1 pour la zone 3	-	c€/kWh PCS
Abonnement B0	-	€/an

Les données sont disponibles à l'adresse suivante :

<https://gaz-tarif-reglemente.fr/>

### CONTRAT C16CR :

- Paramètres pour la rémunération gaz à partir du 01/04/2019
  

Moyenne Day Ahead EOD PEG	1,509	c€/kWh PCS
CO2 – Moyenne des prix de clôture	25,80	€/t
TICGN variable	0,845	c€/kWh PCS

  
- Part d'acheminement du gaz à partir du 01/10/2018

Plage de puissance (kW)	]0-50]	]50-150]	]150-300]	]300-500]	]500-1000]
Puissance de référence (kW)	30	100	225	400	700
Coût d'acheminement (c€/kWh PCS)	6,858	2,435	1,382	1,013	0,810